



**CONSCIENCE POLITIQUE, LEADERSHIP ET ACTION COLLECTIVE DES STRUCTURES *MATA MASU DUBARA* AU NIGER**

**Decembre 2017**

## ACRONYMES

AFJN	Association des Femmes Juristes du Niger
AFN	Association des Femmes du Niger
ANDDH	Association Nigérienne pour la Défense des Droits de l'Homme
AV	Agent Villageois
AVEC	Association villageoise d'épargne et crédit
CONGAFEN	Coordination des Organisations Non Gouvernementales et Associations Féminines Nigérienne
IDH	Indice de développement Humain
IGS	Impact Growth Strategy /Strategie de Croissance de l'impact
MMD	Mata Masu Dubara – nom en Hausa pour Femmes Ingénieuses
Norad	Agence Norvégienne de Coopération
ONG(I)	Organisation Non Gouvernementale (Internationale)
OSC	Organisation de la Société Civile
SIGI	Indice sur les institutions Sociales et de Genre
UFN	Union des Femmes du Niger
VSLA	Village Savings and Loans Association (version anglaise d'AVEC)
WARMU	West Africa Regional Management Unit/Unité Régionale pour l'Afrique de l'Ouest
WOM	Women on the Move/Femmes en Mouvement

## TABLE DES MATIERES

<b>CONTEXTE.....</b>	<b>5</b>
<b>OBJECTIFS DE LA RECHERCHE.....</b>	<b>6</b>
<b>METHODOLOGIE .....</b>	<b>7</b>
<b>PRINCIPAUX RESULTATS.....</b>	<b>8</b>
Evolution de Groupements en Réseaux et en Fédérations .....	10
Conscience politique, Leadership et Capacité d'Action collective .....	10
<i>Caractéristique1 : Avoir une base communautaire solide, soutenue et diversifiée.....</i>	<i>11</i>
<i>Caractéristique2 : Leadership diversifié qui inclut les leaders de la prochaine génération.....</i>	<i>11</i>
<i>Caractéristique 3 : Collaboration étroite entre les groupes de défense des droits des femmes et d'autres groupes de justice sociale.....</i>	<i>11</i>
<i>Caractéristique 4 : Agenda politique collectif partagé .....</i>	<i>12</i>
<i>Caractéristique 5 : Utilisation de plusieurs stratégies qui se renforcent mutuellement.....</i>	<i>13</i>
<i>Caractéristique 6 : Une infrastructure de soutien assez forte qui comprend des organisations « point d'ancrage » solides et des structures efficaces de prise de décisions et de systèmes de communication.....</i>	<i>13</i>
<i>Caractéristique 7 : Des capacités collectives fortes à la disposition des défenseurs des droits humains des femmes et de leurs organisations afin d'assurer leur sûreté et sécurité .....</i>	<i>17</i>
<b>CONCLUSIONS GENERALES .....</b>	<b>15</b>
<b>RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>16</b>
Pour CARE Niger .....	16
Pour CARE en Afrique de l'Ouest, soutenir les mouvements sociaux pour multiplier les impacts .	17

## REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont surtout aux 700 femmes des structures MMD qui ont participé avec passion et patience à ce travail de recherche, en plein mois de Ramadan, pendant la saison chaude et en période de soudure ! Leur précieuse disponibilité montre leur engagement en faveur de la cause des femmes, le chemin parcouru depuis plus de 25 ans. Merci donc à ces femmes ingénieuses, battantes en marche dans le mouvement social, qui nous ont tant apprises - venues de si loin, ces championnes de la scolarisation des filles !

N'oublions pas non plus les quelques hommes que nous avons rencontrés, leaders, maris de femmes des structures MMD, qui ont compris que la cause des femmes était aussi la leur, celle de leurs enfants, de leur communauté et de leur pays. Leur soutien est précieux.

Un grand merci également aux concepteurs de cette étude ambitieuse, qui n'ont cessé d'enrichir ce travail par leurs conseils et expertises: Doris Bartel, de Washington, Addis Abeba et Niamey, Moira Eknes elle-même, la mère du MMD, d'Oslo et Niamey, Dr Fatma Zennou de Niamey, Phnom-Penh ou Bruxelles, Kimba Nourou présent sur le terrain, les équipes de CARE que nous avons constamment sollicitées à Niamey, Maradi et Zinder, des ONG partenaires, patientes pilotes, les ONG paires qui ont enrichi les réflexions en partageant leur expériences.

Nous saluons aussi la participation active des maires et conseillers des communes visitées, des services techniques de l'Etat. Nous remercions particulièrement le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant par son engagement à accompagner l'autonomisation des femmes au Niger et qui reconnaît dans ce cadre le modèle MMD comme élément de la stratégie nationale d'autonomisation des femmes.

Merci aux chercheurs de l'équipe que nous avons parfois harcelés pour relever ce défi, et plus particulièrement à Haoua Lankoandé, mémoire vivante du MMD.

Et enfin, merci à la chercheuse Mary Picard pour son dévouement à préparer la version finale révisée en anglais.

Marthe Diarra Doka et Marie Monimart

---

Copyright © 2017 Cooperative for Assistance and Relief Everywhere, Inc. (CARE). Tous droits réservés.

Crédit de la photo de couverture : Josh Estey, CARE USA

*Pour plus d'information, contactez :*

### **CARE Niger**

Kimba Nourou, Expert Suivi- Evaluation et Mesure de l'Impact, [Kimba.Nourou@care.org](mailto:Kimba.Nourou@care.org)

### **WARMU**

Dr. Fatma Zennou, Coordinatrice Women on the Move IGS, [Fatma.zennou@care.org](mailto:Fatma.zennou@care.org)

### **CARE Norvege**

Moira K. Eknes, Conseillere Technique Senior, Programme, [moira.eknes@care.no](mailto:moira.eknes@care.no)

## CONTEXTE

Cette étude fait partie d'un vaste programme d'apprentissage contribuant à la Stratégie de Croissance de l'Impact (IGS) de « Femmes en Mouvement » (WOM) de CARE en Afrique de l'Ouest. Le but de cette étude est de tirer les leçons de plus de 25 années d'expérience de CARE Niger sur le modèle Mata Masu Dubara (MMD) qui a fait ses preuves en matière de leadership et d'empowerment des femmes. Il s'agit d'éclairer la mise à l'échelle du modèle MMD et de son impact dans la région Afrique de l'Ouest. Le but de cette stratégie *Femmes en Mouvement* (WOM) est d'atteindre une masse critique pouvant servir de levier pour un mouvement social porteur d'une véritable transformation des normes sociales et des lois en faveur des droits des femmes et des filles. La prémisse générale de cette orientation est que les mouvements sociaux sont essentiels pour créer et maintenir un changement social à long terme, et des recherches publiées ont montré que l'activisme féministe est le moteur le plus important et le plus cohérent pour un changement de politique progressiste.

CARE cherche à bâtir des alliances avec les mouvements sociaux pour aider à atteindre les objectifs stratégiques de développement en s'appuyant sur les forces d'un leadership diversifié, une large base de soutien, et des stratégies pertinentes portées par les mouvements sociaux.

Pour obtenir des résultats en matière de sécurité alimentaire, d'empowerment économique, d'accès aux services sociaux de base, aux droits de santé reproductive, de violence basée sur le genre, etc. CARE et d'autres acteurs— gouvernements, OSC, les communautés, ONG internationales, entre autres— auront besoin de forces d'action collective portées par les citoyennes et citoyens concerné-e-s. C'est dans ce contexte que la recherche a été commanditée par CARE Afrique de l'Ouest, CARE USA et CARE Norvège, et réalisée en mai-juin 2017.

Selon de nombreux indicateurs socio-économiques, l'Afrique de l'Ouest présente un contexte particulièrement difficile pour les femmes. Selon le rapport sur le développement Humain 2015, le Niger est classé au 187ème rang sur 188 pays pour l'indice de développement humain (IDH). Le pays a l'indice d'inégalité de genre, parmi les plus faibles au monde, avec un taux de 0,695, qui le classe au 157ème rang sur 159. L'indice sur les institutions sociales et le genre (SIGI) le classe aussi dans la catégorie de « très haut niveau de discrimination fondée sur le genre ». Il a les taux de croissance démographique, de fécondité et de mariages d'enfants les plus élevés du monde. Le Niger bat les records mondiaux avec la population qui connaît la croissance la plus rapide, le taux de fécondité le plus élevé et le taux le plus élevé de mariages d'enfants. Le taux d'analphabétisme est de 86% pour les femmes et de 58% pour les hommes. La majorité des ménages vit dans les zones rurales et subsiste dans des conditions d'insécurité alimentaire, et de vulnérabilité liées au climat. Près de la moitié de la population vit avec moins de deux dollars par jour.

Les femmes sont davantage défavorisées par un système patriarcal qui limite leur mobilité, leur participation aux espaces de prises de décisions, à l'accès à la terre, à l'éducation, à l'emploi, aux activités économiques, à la participation politique. Cette situation est aggravée par les mauvaises interprétations religieuses comme par exemple les divergences dans la compréhension commune des problèmes inscrits à l'agenda en fonction des positions religieuses de certaines associations des femmes : code de la famille, protocole de Maputo, planning familial, mariage précoce.

En termes d'environnement politique et législatif, les femmes vivent encore des discriminations liées à une insuffisance des lois (blocage du code de la famille depuis des décennies) et/ou à un manque d'application des textes (par exemple, droits à la terre), malgré la ratification par le Niger de nombreuses conventions internationales. En effet des groupes de pression puissants et manipulateurs continuent à entretenir une mauvaise interprétation du sens de ces textes et conventions internationales et préférer des menaces créant ainsi un climat de peur pour toute organisation qui s'engage à y travailler.

Toutefois d'un point de vue historique, les femmes ont vu des améliorations dans l'accomplissement de leurs droits. Dès l'après-indépendance, une aile féminine des partis politiques a été créée, comme l'Union des Femmes du Niger (UFN 1958) et l'Association des Femmes du Niger (AFN) en 1975. Malgré leur affiliation politique, elles ont ouvert un espace plus large pour les femmes. L'accès des femmes à la vie publique s'est amélioré avec la Loi sur les quotas qui a été revue à la hausse à 15% pour les postes électifs en 2014 contre 10% en 2000. Parallèlement, le processus de décentralisation mis en place après les premières élections municipales de 2004 et un engagement plus fort du gouvernement en faveur de l'égalité des sexes a ouvert la voie au leadership des femmes dans la vie publique et, en particulier, pour briguer des postes politiques.

Les forces islamistes conservatrices, qui comprennent des femmes érudites islamistes, continuent à bloquer l'adoption d'un code de la famille régissant le mariage et le divorce et la ratification du Protocole à la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples sur les Droits des Femmes en Afrique (Protocole de Maputo). Avec les réformes politiques du début des années 1990, les érudits islamiques féminins ou Mallama ou les femmes érudites islamiques ont créé leurs propres associations, et ont gagné la légitimité en tant que figures publiques dans un espace dominé par les hommes.

Dans ce contexte, les groupements MMD qui ont répondu au départ à un besoin immédiat d'épargne et de crédit des femmes ont, avec leur expansion et l'évolution de leur structuration (réseaux), permis à des femmes membres d'accéder à des postes électifs dès 2004. Depuis lors, la croissance des structures MMD a continué à mettre l'accent sur l'autonomisation des femmes et des filles en général, plutôt que de se concentrer exclusivement sur leurs besoins financiers.

### OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Cette recherche a été guidée par un ensemble de questions clés suivantes :

1. Quelles leçons avons-nous tirées de notre travail historique en initiant le modèle MMD en ce qui concerne l'autoréflexion, l'analyse critique sur les questions de pouvoir, l'injustice structurelle ?
2. Quel genre de leadership émerge des structures MMD et comment cela émerge-t-il ? Quels processus favorisent et soutiennent l'émergence du leadership ?
3. Qu'est-ce qui rend les structures MMD performantes pour agir collectivement. Quel est le succès de cette action collective ?
4. Comment les structures MMD peuvent-elles mieux tisser des liens avec des acteurs de mouvements sociaux plus larges ?
5. Quel pourrait être le rôle de CARE en tant qu'ONG internationale dans ce processus de soutien au changement social ?

## METHODOLOGIE

La recherche a appliqué une approche qualitative à la collecte de données, en utilisant les focus groupes et des entretiens semi-structurés. Une équipe de neuf chercheurs, dont les deux principales consultantes qui ont supervisé la recherche, a été déployée. Le choix de neuf (9) fédérations a été fait sur la base de 24 fédérations MMD, existantes dans cinq (5) régions administratives – Niamey, Maradi, Tahoua, Tillabéry, et Zinder – L'échantillonnage a été fait en collaboration avec CARE, et reflète la diversité des régions, des zones rurales et urbaines, la taille de la fédération, la diversité culturelle et le niveau de maturité. Les outils ont d'abord été testés dans une municipalité de Niamey, donnant lieu à l'application de 16 outils utilisés auprès de huit groupements de répondants différents dans chaque région.

Plus de 700 personnes ont été interrogées, dont 132 entretiens auprès des neuf fédérations. En plus de l'atelier initial avec les partenaires, des ateliers de validation et de partage d'informations ont été organisés avec des ONG partenaires de CARE dans les régions de Tahoua, Maradi et Zinder. Un atelier final de validation a été organisé à Niamey avec 40 participants des fédérations, du Ministère de la Promotion de la Femme, du Ministère de la Population et du Ministère du Développement Communautaire ainsi que des ONG internationales, les ONG de mise en œuvre et des équipes de CARE (l'Unité régionale de Gestion pour l'Afrique de l'Ouest ou WARMU, Norvège, Mali, Niger et USA). L'atelier s'est tenu le 21 juin après que quatre rapports aient été achevés mais avant la préparation du rapport de synthèse. La Plateforme des utilisateurs du modèle MMD au Niger a contribué à la consultation et à l'atelier final mentionné ci-dessus. Cette plateforme, encore informelle à ce stade, a été créée début 2017 dans le but de renforcer les groupements d'épargne des femmes et de faire avancer les initiatives conjointes.

Le consentement oral a été obtenu de tous les répondants. Les données ont été principalement enregistrées sur papier et les conclusions par thème ont été recoupées et fait l'objet de contrôle de qualité sur chaque site de collecte de données. Des entretiens avec des ONG de mise œuvre ont été utilisés pour combler les lacunes d'information et clarifier les réflexions de l'équipe.

Les étapes de l'analyse des données, de la synthèse et de la rédaction des rapports ont été réalisées d'abord par thème pour chaque région, puis au niveau interrégional par thème pour préparer le contenu du rapport de motivation, le rapport curricula, le rapport réseautage et le rapport de cartographie. Après l'atelier de validation, le rapport qualitatif issu de tous les rapports thématiques a été rédigé et, à partir du rapport qualitatif, une synthèse a été préparée en anglais et en français. La version anglaise a circulé entre les membres de CARE et a été finalisée sur la base de leurs commentaires. Le présent rapport est donc un résumé du rapport de synthèse.

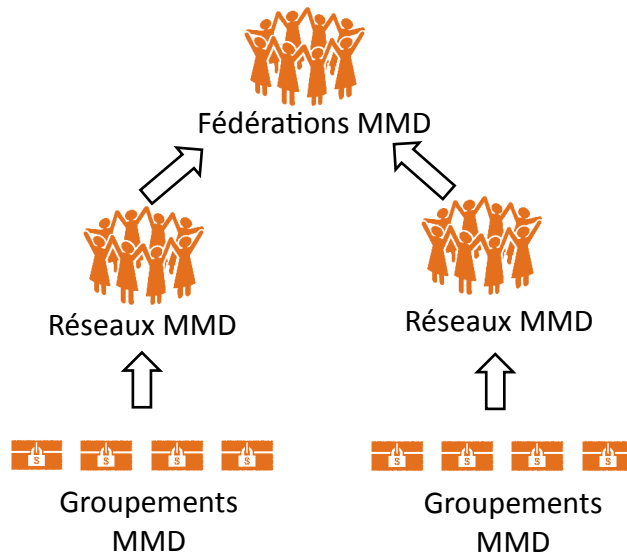
Des limites à cette étude sont notées: (a) la complexité même de la recherche, avec six rapports croisés différents, constituait une charge de gestion lourde; (b) en choisissant des sites de fédération pour l'échantillon, aucune comparaison n'a pu être faite avec les groupements MMD qui n'appartiennent pas à des réseaux et à des fédérations puisqu'il n'en existent pas dans ces zones; (c) la collecte de données

## PRINCIPAUX RESULTATS

### Evolution de Groupements en Réseaux et en Fédérations

Le MMD est une association villageoise d'épargne et de crédit (AVEC) fondée sur la participation volontaire d'une vingtaine de femmes (et parfois d'hommes) du même village qui contribuent à un fonds d'épargne et prennent des décisions conjointes sur les opérations du fonds. Les groupements MMD bénéficient du soutien d'agents villageois formés à la méthodologie,

Figure 1. Structure MMD à paliers multiples Structure



cependant, pour les groupements initiés par les membres, les agents villageois valident la qualité et l'efficacité du groupement après sa création. Les prêts sont remboursés chaque mois ou tous les deux mois, sur la base de demandes in situ lors de la réunion, avec un intérêt généralement autour de 10 pour cent. Les groupements ont généralement un cycle de huit à dix mois au-delà duquel ils sont libres de renouveler leur adhésion et s'ouvrir à de nouveaux membres. Les MMD sont des associations informelles régies par la loi sur les coopératives de 1996. Depuis sa création en 1991, au Niger, le modèle du Groupement MMD s'est étendu à toutes les régions du pays avec un total de 26 445 membres sur

la base des données des programmes existants de CARE et des ONG internationales. Le taux de pénétration des groupements MMD chez les femmes âgées 15-64 ans est actuellement de 13,21% pour l'ensemble du pays.

Le premier réseau est né en 2001 en réponse aux besoins des MMD en microprojets communautaires, tels que les banques de céréales, les moulins, et le maraîchage qui nécessitaient un plus grand nombre de personnes avec plus de ressources. Un réseau est une union de trois à 10 groupements MMD en moyenne qui coopèrent librement, par affinité et par proximité géographique. Les réseaux relèvent également de la Loi Coopérative. Les réseaux fournissent des crédits aux membres individuels (groupements MMD) ou collectifs (réseau) pour des activités génératrices de revenus. Tandis que les réseaux sont fortement motivés par l'inclusion financière dans un contexte de pauvreté généralisée, les aspects collectifs non-financiers prennent le pas sur la vision à long terme des réseaux. Les réseaux ont été formés dans les zones des programmes de CARE, toutefois, à l'avenir, d'autres ONG internationales qui répliquent des groupements MMD pourraient aussi contribuer à la formation de réseaux. Actuellement, il y a 245 réseaux dans cinq régions du Niger.

Une fédération regroupe trois réseaux ou plus, issus de différents villages ou quartiers de la même municipalité. L'adhésion varie de cinq à 18 réseaux membres, indiquant une forte variation dans la taille et la constitution des fédérations. Si la première fédération de Niamey est née en 2005 en

réponse à une opportunité bancaire pour les femmes (qui ne s'est jamais concrétisée), les fédérations dans les zones rurales ne se sont étendues qu'au cours des deux dernières années (une chronologie de l'évolution des structures MMD en annexe 1). Les fédérations sont en adéquation avec la municipalité et leur pouvoir collectif leur permet de mobiliser une force de changement plus forte pour faire avancer l'égalité de genre à une échelle plus grande en forgeant des relations avec d'autres acteurs de la société civile et en attirant plus de partenaires pour apporter soutien technique, formation, etc. Les femmes des réseaux et des fédérations ont toutes joué un rôle actif dans la promotion de l'entrée des femmes en politique, ce qui inclut l'élection des femmes des MMD.

Les fédérations et les réseaux sont des structures permanentes, avec les mêmes règles et procédures, et imposent des frais d'adhésion. Les mêmes principes de gouvernance connus des femmes des MMD au niveau du groupe sont répliqués au niveau du réseau et de la fédération. Le nombre actuel de 24 fédérations est réparti entre les mêmes cinq régions où les réseaux sont opérationnels.

Les réseaux et les fédérations ont obtenu des résultats remarquables dans de nombreux domaines pour les femmes et les filles, comme la promotion de l'éducation des filles, la lutte contre le mariage des enfants, la participation aux affaires publiques, l'accès à la terre, les activités collectives génératrices de revenus, allègement des tâches domestiques.

CARE a joué un rôle important dans la promotion du leadership des femmes, qui figure en bonne place dans le programme d'études pour les réseaux et les fédérations. Avec des ONG partenaires établies dans les différentes régions administratives du pays, CARE soutient les réseaux et les fédérations dans le développement de leurs plans d'action et les accompagne à travers les différentes étapes de leur parcours. De même, CARE Norvège a été un partenaire financier et technique solide et constant pour les programmes MMD de CARE depuis la conception même du modèle MMD en 1991. Depuis 2007, les structures MMD organisent des congrès nationaux chaque année ou tous les deux ans. Le Congrès présente un cadre d'échange entre les structures rurales et urbaines au sein duquel elles partagent leurs expériences et rendent compte des progrès réalisés à ce jour. C'est le congrès de 2014 a recommandé la mise en place d'une confédération nationale qui pourrait mettre les structures du MMD en position d'établir un agenda politique collectif unifié. Cette option est actuellement en discussion.

### Conscience politique, Leadership et Capacité d'Action collective

Ce rapport révèle une partie de l'histoire et de l'ampleur de l'action collective des groupements, des réseaux et des fédérations MMD au Niger, ainsi que quelques idées clés sur l'identité et le leadership de ces structures. Alors que la recherche ne visait pas à déterminer si le MMD est un mouvement social ou non, les résultats sont regroupés ci-dessous selon sept caractéristiques de capacité des mouvements sociaux telles que décrites par Srilatha Batliwala et adaptées par le Global Fund for Women. Le degré auquel les femmes des MMD se considèrent comme faisant partie d'un mouvement social est manifeste dans leurs objectifs et leur vision exprimés plutôt que dans l'utilisation formelle du terme.

### Caractéristique 1 : Avoir une base communautaire solide, soutenue et diversifiée

Chaque mouvement social commence par une base, un groupe d'individus qui sont affiliés et qui ont une motivation ou des raisons de rester ensemble. Au fil du temps, leur adhésion croissante et la conscience de groupe se renforcent à travers une action collective vers un agenda de plaidoyer commun.

Le modèle MMD est né en réponse à un besoin critique de services financiers chez les femmes rurales. Ses origines au niveau de la base sont l'une de ses plus grandes forces, mise en évidence par la propagation spontanée horizontalement (géographiquement) et verticalement avec l'évolution en réseaux et en fédérations. Même aujourd'hui, CARE n'est pas en mesure de déterminer le nombre précis de groupements MMD qui se sont multipliés d'emblée. On note environ 22.445 groupements avec plus 600.00 membres. Les membres des MMD à la base ressentent un fort sentiment d'appartenance aux structures MMD. Que ce soit en milieu rural ou urbain, le profil d'un groupement MMD demeure les femmes vulnérables qui bénéficient d'activités génératrices de revenus (ex. fabrique de savon, extraction d'huile, restauration dans la rue) et l'aide mutuelle et d'urgence fournie aux membres et, souvent, aux non-membres. Ce sont en majorité des femmes pauvres et analphabètes, de plus en plus accablées par la nécessité d'assurer la résilience de leurs ménages. Elles sont fortement motivées par les rendements du capital social qui aident à bâtir leur statut social par le pouvoir de leur présence et de leur mobilité. Les femmes des MMD ont réussi à transformer les normes sociales par consensus et à obtenir une base de soutien dans leurs contextes locaux respectifs afin qu'elles puissent continuer à travailler collectivement. En se regroupant en réseaux et fédérations les membres MMD ont encore plus consolidé leur pouvoir collectif.

Aucune enquête sociodémographique n'a été réalisée pour cette recherche, mais les dirigeantes des fédérations indiquent que leur propre territoire comprend une représentation proportionnelle de veuves et de divorcés, et d'autres groupes défavorisés, tels que les handicapés physiques, les personnes atteintes de la lèpre et les personnes qui sont obligées de compter sur la charité pour survivre. Selon les dirigeantes des fédérations, les femmes mariées d'un âge avancé sont représentées de façon

disproportionnée dans les groupements MMD. Les personnes interrogées ont indiqué que les restrictions imposées par les autorités masculines aux jeunes femmes mariées les empêchent d'y adhérer massivement, mais que les groupements MMD trouvent également des solutions à ce problème. Les hommes sont présents dans trois pour cent des groupements MMD, mais ils n'occupent pas de postes de décision dans les structures MMD. L'étiquette d'identité de "*Mata Masu Dubara*", qui signifie "femmes ingénieuses", est un moyen de dissuasion pour les hommes. Les femmes MMD se considèrent comme moins pauvres, plus propres, plus éclairées, parfois alphabétisées, respectées dans la communauté et capables de parler en public. L'une des motivations les plus fortes pour maintenir une adhésion aux structures de MMD est l'ouverture d'esprit croissante ou la conscience accrue qui les pousse à d'autres actions.

Pour atteindre une masse critique, les femmes des MMD au Niger ont été aidées par un éventail de conditions facilitantes (par exemple, la multiplication par d'autres ONGI), mais la simple demande ou la motivation des femmes à adhérer est une formidable force motrice. Bien que les femmes des MMD au Niger n'aient pas établi d'objectif de croissance en soi, elles ont clairement pour objectif d'augmenter leur nombre en intégrant davantage de femmes dans les structures MMD. Cependant, les dirigeantes des MMD n'ont pas encore exploité les opportunités de recrutement dans les centres urbains, à l'exception de Niamey.

### Caractéristique 2 : Leadership diversifié qui inclut les leaders de la prochaine génération

Conscients des contraintes socioculturelles qui pèsent sur les jeunes femmes, les groupements MMD ont fait de leur stratégie à long terme une priorité pour préparer les jeunes femmes en insistant sur leur droit égal à l'éducation, de l'école primaire à l'université. Diverses actions avec des résultats notables ont été rapportées par les femmes des MMD pour promouvoir l'éducation des filles.

Le développement du leadership est un élément central du renforcement des capacités dans les structures MMD, du niveau du groupement au réseau, et à la fédération. La pratique du leadership est intégrée dans le fonctionnement des MMD, car ils apprennent à appliquer les principes de bonne gouvernance. De plus, les membres choisissent leurs responsables en fonction de qualités et de compétences spécifiques (plutôt que du statut ou de la situation sociale). La formation au leadership pour les groupements, les réseaux et les fédérations permet aux femmes de déclarer et de revendiquer leurs droits et de développer une capacité à négocier et à influencer les décideurs.

Au sein de leurs propres structures, les femmes pratiquent une forme de leadership démocratique fondée sur la confiance que les membres ont en leur leader. Dans le cadre de l'Assemblée générale d'un groupe, d'un réseau ou d'une fédération, elles ont le droit de révoquer un responsable qui n'est pas performant. Bien que les règles et les procédures fonctionnent généralement bien, la recherche a relevé certaines incohérences. Parfois cela est inévitable ; par exemple, le manque de membres dynamiques, disponibles et instruites dans les groupements et les réseaux fait qu'il est parfois difficile d'éviter l'élection de la même femme à plus d'un poste, ce qui va à l'encontre des règles du MMD.

Le leadership au sein de leurs propres structures est un terreau fertile pour les femmes des MMD à étendre leurs compétences en leadership au sein de leurs propres communautés et dans la société en général. Les résultats des élections de 2011 montrent que 67% des femmes élues dans les zones rurales étaient des femmes des MMD, dont certaines occupaient le poste de maire et de maire adjoint. Certaines fédérations ne sont pas satisfaites du quota de 15% et cherchent à le porter à 30%, à travers leur participation aux plateformes de genre et autres structures locales et nationales.

### Caractéristique 3 : Collaboration étroite entre les groupes de défense des droits des femmes et d'autres groupes de justice sociale

Les résultats montrent une différence nette entre les zones rurales et les zones urbaines dans les opportunités de collaboration avec d'autres organisations, les MMD urbains étant plus susceptibles d'organiser conjointement des déclarations publiques, des marches, des sit-in et des conférences conjointes avec d'autres organisations de plaidoyer, en particulier la CONGAFEN. Cependant, si la CONGAFEN est un partenaire important pour le mouvement MMD, la relation est marquée par une différence d'identité, une des raisons pour lesquelles les structures MMD sont intéressées à former leur propre confédération nationale. Les zones rurales disposent de peu d'organisations de droits de l'homme et la distance par rapport aux centres urbains pour certaines structures de MMD est également un problème. Pourtant, le mouvement MMD entretient une relation avec l'Association des femmes juristes du Niger (AFJN) et l'Association nigérienne pour la Défense des Droits de l'Homme (ANDDH). Les structures MMD ont actuellement de solides liens de collaboration avec des ONG locales qui travaillent sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et qui peuvent, ou pas, être des partenaires de CARE.

La collaboration entre les fédérations et les réseaux se limite à la convocation d'événements, par exemple le Congrès National, la célébration de la Journée Internationale et Nationale de la Femme. À ce stade de leur évolution, les structures MMD collaborent principalement avec d'autres intervenants au sein de leurs propres municipalités. Là où elles existent, les plateformes de genre ont fourni un espace « naturel » culturellement accepté pour aborder conjointement les questions de droits des femmes avec les acteurs locaux qui incluent des hommes en position d'autorité (chef de village, chef religieux, etc.). La collaboration avec les partis politiques a été essentielle pour faire avancer l'égalité de genre dans l'accès aux droits politiques, en dépit des cas d'attitudes patriarcales et de la partisanerie.

#### **Caractéristique 4 : Agenda politique collectif partagé**

La question de savoir si le mouvement MMD a un agenda politique collectif partagé dépend des preuves d'objectifs et d'une vision clairs à long terme ; d'un ensemble de priorités politiques claires à court terme; et d'une compréhension commune des problèmes et des solutions potentielles aux problèmes. De plus, lorsque des occasions se présentent, si les membres peuvent réagir rapidement de façon coordonnée. Et l'efficacité du mouvement pour recadrer et communiquer les problèmes à l'intérieur et au-delà du mouvement est également en cause.

Dans le cadre de la pratique de la mise en place de réseaux et de fédérations, les membres préparent un plan d'action qui est en adéquation avec leurs énoncés de vision et leurs objectifs. CARE et les ONG partenaires les accompagnent dans ce processus qui est suivi par les agents villageois. Les plans d'action pour les fédérations visent à éliminer les barrières pour les femmes et les filles qui sont communes à plusieurs villages, pour lesquelles elles peuvent ensuite plaider au niveau national dans le cadre du Congrès du MMD. Ils sont souvent conçus aussi pour contribuer à la réalisation de certains des objectifs du plan de développement de la municipalité. Il est encore trop tôt dans l'évolution des MMD pour la planification d'action qui couvre des fédérations, une région ou des régions. La communication au niveau de la fédération entre les membres se fait au moyen de téléphones mobiles et de réunions hebdomadaires. L'accès à la technologie numérique est par ailleurs limité. Typique de la communication avec les acteurs extérieurs, les membres du MMD maintiennent une bonne collaboration avec les autorités locales pour influencer leurs plans de développement et faire entendre leurs revendications. Il est moins clair dans quelle mesure les autres femmes qui ne font pas partie du mouvement MMD, les autres acteurs du développement et les organisations de la société civile sont informés des projets des structures MMD s'ils ne sont pas déjà impliqués directement en tant que partenaires.

Des exemples ont été donnés par les fédérations de MMD de la mobilisation rapide des femmes des MMD pour le plaidoyer collectif et la CONGAFEN s'est souvent appuyée sur elles pour sortir en grand nombre pour des événements spécifiques. Si les structures MMD mettent en place une confédération, la convocation de fédérations à travers le pays pourrait servir de plateforme pour un programme collectif unifié et pour impliquer d'autres partenaires au-delà du « mouvement » MMD.

Une mise en garde des activités de plaidoyer du mouvement est de prendre en considération les recommandations de la revue de M. Bachar (2017) sur le statut juridique du MMD, car une des conclusions de la revue est qu'il n'est pas facile d'adapter certains thèmes, tels que la violence contre les femmes, l'éducation des filles et les femmes, la participation politique, aux objectifs d'une coopérative (comme défini dans la loi sur les coopératives).

### **Caractéristique 5 : Utilisation de plusieurs stratégies qui se renforcent mutuellement**

L'utilisation de plusieurs stratégies qui se renforcent mutuellement est importante pour la construction du mouvement. Des efforts collectifs et coordonnés sont appliqués pour générer des preuves afin de renseigner le développement des stratégies. De tels efforts coordonnés nécessitent souvent l'utilisation efficace de la technologie et des médias appropriés pour communiquer avec différents publics.

Les structures de MMD ont utilisé une combinaison de stratégies allant du niveau des groupements au niveau des fédérations. Ces stratégies comprennent des microprojets au niveau communautaire, le service à la communauté, le soutien social aux membres des MMD et à leurs familles, le lobbying et le plaidoyer, la sensibilisation du public aux questions des droits des femmes à travers des canaux ciblés, et à briguer des postes politiques. Leurs stratégies sont adaptées aux contextes locaux et leurs tactiques de négociation figurent en très bonne place dans leur succès. Les plateformes de genre leur ont facilité le plaidoyer dans les zones rurales et de nombreux groupements font du porte-à-porte ou utilisent la radio pour mobiliser leurs efforts. Les fédérations urbaines sont confrontées à un environnement plus complexe et opèrent avec un plus grand nombre d'acteurs.

Bien qu'il existe quelques exemples de coordination entre les fédérations, le meilleur exemple d'efforts coordonnés à l'échelle du mouvement est celui des élections, et les deux célébrations de la Journée de la Femme (Internationale et Nationale) offrent également une base pour une stratégie coordonnée d'événements simultanés dans tout le pays. Il existe manifestement des engagements conjoints en faveur de l'éducation des filles et d'autres questions relatives aux droits des femmes au niveau du mouvement, mais les efforts de planification n'ont pas encore évolué en un ensemble coordonné de stratégies multiples à travers le pays.

La formation à l'intention réseaux et des fédérations ne présente pas de techniques de communication avec différents publics et il peut être de plus en plus pertinent pour le mouvement de développer une stratégie de communication pour accompagner un nombre croissant de publics cibles, au fur et à mesure de leur expansion et consolidation.

### **Caractéristique 6 : Une infrastructure de soutien assez forte qui comprend des organisations « point d'ancrage » solides et des structures efficaces de prise de décisions et de systèmes de communication**

La définition d'une infrastructure de soutien solide est celle qui permet aux groupements de se rassembler pour l'apprentissage par les pairs et la planification conjointe. En outre, les organisations ou coalitions « point d'ancrage » coordonnent et communiquent efficacement avec les membres du mouvement, apportent un soutien approprié au renforcement des capacités des plus petites organisations, et sont efficaces dans la collecte, la gestion et la distribution des fonds et autres ressources pour le mouvement.

CARE a été l'organisation « point d'ancrage » la plus longue et la plus fiable des MMD, en maintenant les structures de MMD dans le cadre de ses programmes au cours des 25 dernières années. Il a fallu l'engagement de CARE et d'au moins un donateur dévoué, le NORAD, par l'intermédiaire de CARE Norvège, pour témoigner et soutenir le développement du mouvement.

Les principales caractéristiques du soutien de CARE montrent que la confiance entre le mouvement et l'organisation « point d'ancrage » est fondamentale. Il est important que l'organisme de parrainage sache ce qu'il peut, et ne peut pas, livrer. Aider le mouvement à saisir les créneaux d'opportunité, par exemple les élections de 2004, et à disposer d'un soutien financier et technique est également essentiel, tout comme le rôle de facilitateur, et la saisie des meilleures pratiques dans les directives formelles. La décision de CARE de soutenir les groupements MMD en tant que structures informelles en renforçant la capacité des ONG locales à les soutenir, plutôt que de convertir indirectement les groupements MMD en structures formelles, a permis une reproduction spontanée des groupements MMD et l'évolution vers une action collective.

D'autres ONG internationales qui contribuent à la formation de nouveaux groupements MMD ont exprimé leur intérêt à soutenir un agenda commun et une approche pour soutenir les réseaux et les fédérations.

Le rôle de l'organisation « point d'ancrage » en tant que mentor ou ami critique, en veillant à ne pas les mener ni à les laisser derrière, comporte également des risques. CARE en est consciente et continue de s'informer sur les options qui nécessitent un dialogue avec les membres des MMD. En examinant les insuffisances de soutien, un réseau d'apprentissage entre pairs au sein des réseaux et des fédérations serait utile et trouverait un moyen de forger des liens entre les structures de MMD, au-delà des congrès eux-mêmes qui renforceront le changement en créant des synergies et un agenda politique coordonné. L'idée d'une confédération nationale intéresse les dirigeantes des fédérations et une discussion plus approfondie s'impose.

#### Caractéristique 7 : Des capacités collectives fortes à la disposition des défenseurs des droits humains des femmes et de leurs organisations afin d'assurer leur sûreté et sécurité

Les membres du Mouvement doivent être prêts à faire face aux menaces à leur sûreté et à leur sécurité dans la défense de leurs droits, et dans le cas des MMD, aux risques liés à la conduite de leurs activités financières. L'accès à des réseaux formels et informels peut les aider à répondre à la violence contre les femmes défenseuses des droits de l'homme. Ils devraient avoir des plans et des stratégies de sécurité pour assurer la sécurité physique de leurs membres, que ce soit dans les espaces publics, les bureaux ou chez eux. La sécurité numérique est également importante de nos jours avec l'utilisation future potentielle des téléphones intelligents. Et les mesures d'autogestion doivent être incluses dans leurs stratégies.

Il existe bel et bien des risques pour les femmes des MMD et cinq des sept fédérations ont déclaré ne pas avoir de système de protection pour leurs membres ni pour les lieux de rencontre. Parce que ne disposant pas de leurs propres locaux pour se réunir, elles transportent souvent des sommes en espèces et les comptent dans un espace public où elles se rencontrent. Un autre risque spécifique aux structures MMD est le risque posé par les exigences de capacité de gestion financière des fédérations et des réseaux, à mesure qu'ils augmentent leurs fonds et leurs membres. En termes de risque politique, telles que les menaces à la sécurité physique ou la résistance des chefs religieux, les membres des MMD utilisent des compétences de négociation stratégique et forgent des relations professionnelles avec les dirigeants administratifs pour prévenir autant que possible les menaces. À mesure qu'elles étendent leurs opérations à une échelle plus large et à un niveau de maturité plus élevé, cela peut augmenter le niveau de risque actuel et nécessiter une planification supplémentaire au-delà du niveau de compétence qu'elles ont déjà déployé.

Il existe peu de sensibilisation autour de l'auto-prise en charge par rapport à la sécurité/sureté. La sécurité numérique n'est pas encore un problème pour les femmes MMD au Niger, en particulier dans les zones rurales, compte tenu des niveaux élevés d'analphabétisme et d'un accès limité aux technologies intelligentes. Cependant, cela risque d'être un problème dans un proche avenir, car les femmes constituent un formidable marché inexploité pour les services financiers numériques.

## CONCLUSIONS GENERALES

1. **Succès dans l'action collective.** La recherche a montré que la demande de réseautage est apparue spontanément chez les groupements MMD et que les réseaux se sont transformés en une plate-forme d'action collective orientée vers un changement social et politique. Malgré l'absence d'une structure unificatrice unique, il y a un nombre impressionnant de femmes qui s'identifient comme appartenant à des réseaux et à des fédérations de MMD, d'autant plus qu'elles représentent essentiellement des femmes rurales pauvres et analphabètes qui sont difficiles à atteindre. Leurs énoncés de vision et leurs réalisations auto-proclamées montrent qu'elles sont conscientes de leurs droits humains et travaillent avec la société civile et les organismes gouvernementaux pour rendre les services plus accessibles et redevables aux femmes, tout en apportant des mesures correctives là où les services ne sont pas disponibles (par exemple, cours d'alphabétisation, services d'internat pour les filles). Au-delà du niveau du groupement la solidarité et l'action collective des réseaux et des fédérations donnent des résultats.
2. **Les Moteurs du Succès du Modèle MMD.** Le mécanisme d'épargne et de crédit fondé sur un concept de solidarité, de transparence et de leadership à travers la bonne gouvernance est ce qui les a attirés et a ouvert la porte à un ensemble d'avantages sociaux beaucoup plus large. La solidarité et l'action collective à travers les groupements, les réseaux et les fédérations se sont avérées transformatrices pour leur autonomisation économique, sociale et politique.
3. **Evolution des MMD au Niger.** Quatre aspects clés marquent l'évolution des MMD : (a) un modèle qui a évolué dans le sens de l'autonomisation des femmes; (b) la conservation du statut informel des MMD; (c) la propagation spontanée et rapide des groupements MMD; et (d) leur statut juridique en tant que coopératives lorsqu'elles ont développé leurs activités en s'engageant dans des activités de plaidoyer pour un programme plus large sur les droits des femmes. Une discussion plus approfondie avec les réseaux et les fédérations de MMD s'impose pour explorer la meilleure manière de poursuivre le plaidoyer et le renforcement des alliances avec d'autres acteurs de la société civile.
4. **Construction de Structure :** groupements → réseaux → fédérations. Les groupements MMD se sont étendus horizontalement mais ils se sont également étendus verticalement, se développant à l'échelle des opérations en imbriquant des groupements dans des réseaux et les réseaux dans des fédérations, en vue de devenir une confédération nationale et une force plus influente. La tendance des groupements adhérant aux réseaux et aux fédérations est une démonstration d'engagement envers un programme collectif plus large, représentant actuellement 641,149 membres (principalement des femmes) dans sept régions du pays.
5. **Croissance.** Le plus grand multiplicateur réside dans la demande d'accès aux services financiers de base des femmes pauvres et marginalisées. Les conditions géographiques et démographiques entrent en jeu, tout comme la demande des partenaires au développement d'utiliser le MMD comme plate-forme pour les femmes. Dans le cas particulier du Niger, la poussée de croissance au niveau de la fédération s'est produite à la suite d'une annonce de former une confédération qui a donc nécessité la formation des réseaux et des fédérations. Cela témoigne de la volonté des femmes des MMD de faire partie d'une force plus grande pour le changement. Cependant, le risque d'une expansion rapide est que certains réseaux peuvent ne pas avoir le soutien et la planification nécessaires en place.

6. **Formes essentielles de soutien extérieur.** Il existe cinq formes de soutien qui se sont révélées essentielles à l'expérience du Niger: (a) un programme éducatif ou un module de formation; (b) un groupe d'agents villageois ou l'équivalent; (c) l'accompagnement par un organisme de parrainage; (d) le financement notamment pour la convocation, la formation et même certaines activités de plaidoyer; e) l'aide judiciaire pour prévenir ou résoudre les violations des droits, plaider en faveur d'un changement de politique, corriger les irrégularités dans le fonctionnement des groupements et assurer la conformité à la législation en tant qu'institutions informelles.
7. **Le Rôle d'un Organisme de parrainage.** Le rôle d'Agence de Facilitation comme CARE est essentiel pour identifier les opportunités qui se présentent : le rôle d'organisateur, l'accès à d'autres ressources et opportunités, la formation et l'assistance technique pour le renforcement des capacités ainsi que la planification des actions et le développement de stratégies.
8. **Caractéristiques d'un mouvement social.** Le statut actuel de MMD présente plusieurs points forts– une base communautaire qui dure depuis 25 ans, l'émergence de femmes leaders dans leurs propres structures et dans la politique, une bonne collaboration avec les acteurs locaux dans leur sphère d'influence immédiate, l'utilisation de stratégies multiples pour créer le changement pour leurs membres et pour les femmes et les filles en général, et une identité forte en tant que membres du MMD qui peuvent facilement mobiliser leurs membres. Et la croissance de l'adhésion, dans la formation continue de nouveaux groupements, réseaux et fédérations reste significative. Les domaines à développer davantage, tels que la stratégie de communication, les plans de sûreté et de sécurité, la connectivité à travers le mouvement, ont été saisis par les recommandations ci-dessous.

## RECOMMANDATIONS

### Pour CARE Niger

Les recommandations opérationnelles se trouvent dans le rapport principal. Vous trouverez ci-dessous un ensemble de recommandations stratégiques :

1. CARE devrait réfléchir à son rôle dans l'accompagnement d'un mouvement autonome, contre le rôle d'une organisation dans la mise en place de nombreuses coopératives financières. Les facteurs clés qui ont fonctionné jusqu'ici sont : fournir un espace de rassemblement sans fixer l'ordre du jour, faciliter un « siège à la table » des sites externes, permettre à la structure de rester informelle, ne pas demander de statut formel, permettre spontanément et le caractère fluide des groupements de rester intacts ou de se réformer comme ils le souhaitent. La clé de l'accompagnement est d'assumer le rôle d'un ami de confiance (ou d'une sœur ou d'une mère) qui écoute et répond d'une manière qui renforce l'autonomie des femmes.
2. De nombreux participants au MMD dans cette étude ont réitéré l'accent mis lors du Congrès de 2014 sur la création d'une confédération de MMD au niveau national. Les dirigeantes de fédération qui opèrent au niveau de la municipalité souhaitent établir des relations les uns avec les autres, trouver un terrain d'entente, et planifier un ensemble plus large d'actions de concert avec d'autres acteurs de la société civile.
3. Il serait utile d'établir une relation formelle avec le Fonds mondial pour les Femmes pour une demande d'utilisation de l'outil d'évaluation des capacités de mouvement au-

1. Bien qu'il existe déjà un processus de vérification par les agents villageois de la performance des MMD, il faut envisager d'introduire une certification pour les agents villageois qui ont maintenant formé des associations. Cela pourrait aider à mettre en place un groupe de professionnels qui pourraient éventuellement être chargés de faire de même pour les réseaux et les fédérations.
2. CARE devrait poursuivre son accompagnement des réseaux et des fédérations et faciliter les discussions sur les aspects financiers et juridiques avec les dirigeantes de fédération pour plus de clarté et de résolution. À plus long terme, en tant qu'organisation de parrainage, CARE Niger bénéficierait d'une formation pour le personnel sur la meilleure façon de soutenir un mouvement et d'éviter les erreurs et les pièges courants.
3. Explorer un partenariat stratégique avec l'AFJN (ou une autre organisation d'assistance juridique) pour les membres des MMD afin de traiter systématiquement les questions juridiques critiques qui se posent au niveau du mouvement et de la structure. Une suggestion consiste à explorer la possibilité de mettre en place une clinique juridique pour chaque fédération.
4. En termes d'opportunités de croissance et de développement du mouvement et de collaboration avec d'autres groupes d'acteurs importants, la Plateforme, encore informelle, récemment mise en place par les ONG promotrices des groupes d'épargne (ONGI et OSC nationales) peut servir de point de départ pour développer une stratégie d'appui aux dirigeants des MMD. Cependant, il faudrait également envisager de créer un forum similaire avec les partenaires techniques et financiers (agences donatrices avec des programmes de développement) pour identifier les opportunités dans les domaines d'intervention qui se chevauchent.
5. Les dirigeantes du MMD ont relevé une lacune dans la réussite du recrutement des jeunes femmes (en particulier les jeunes femmes mariées) dans les groupements MMD. CARE devrait explorer les possibilités d'assistance technique aux dirigeantes MMD pour trouver des solutions à cette lacune.

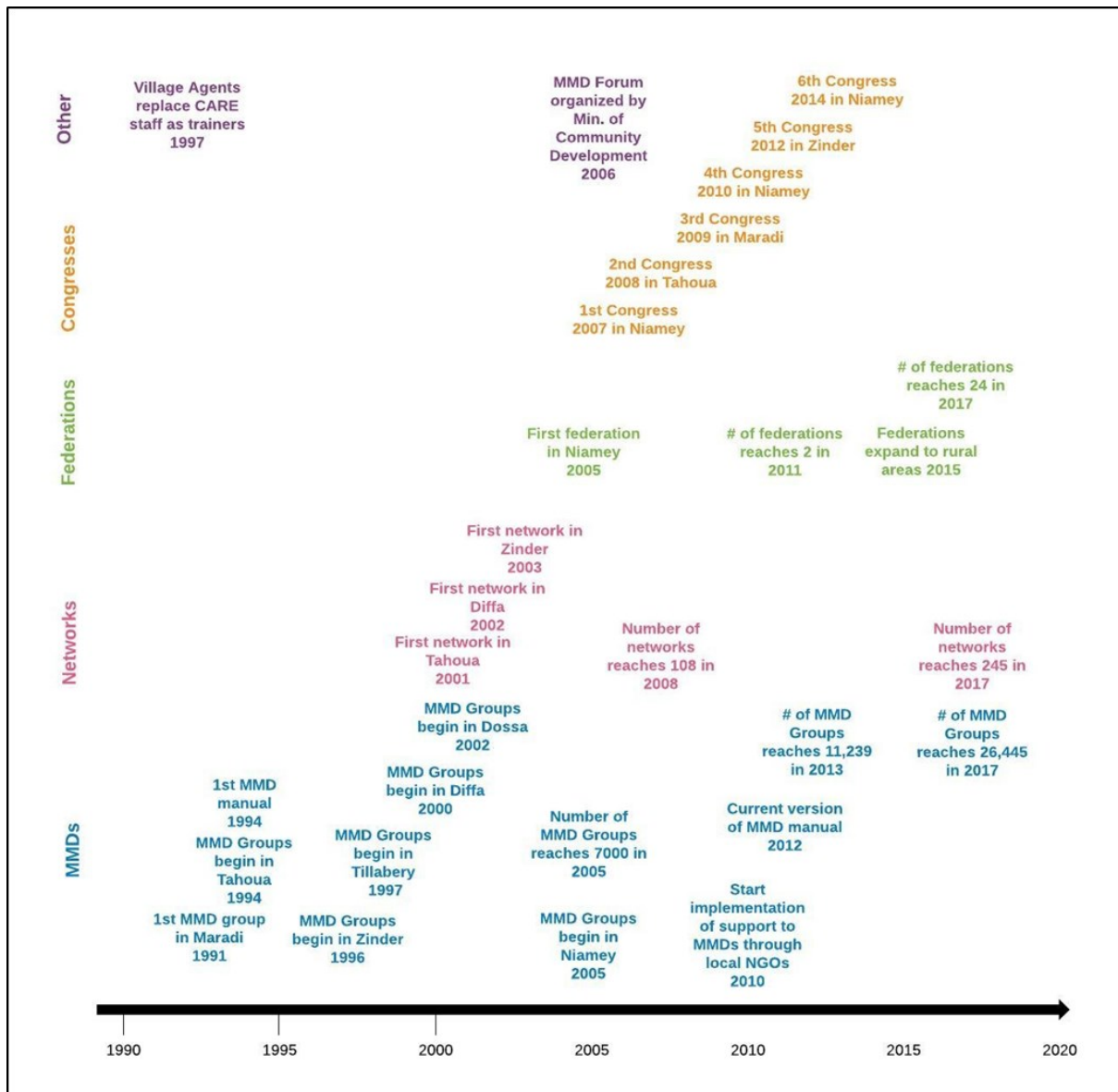
### Pour CARE en Afrique de l'Ouest

Les recommandations opérationnelles se trouvent dans le rapport principal. Les recommandations stratégiques sont ci-dessous :

1. CARE (ou une autre organisation) devrait s'engager à long terme auprès de la population des femmes qui adhèrent aux MMD. Le rôle d'accompagnement qui écoute les groupements et assure un rôle de rassembleur et de soutien s'est avéré crucial.
2. Investir dans la formation du personnel aux rôles d'accompagnement. Le côté des compétences organisationnelles est aussi, sinon plus important que les compétences techniques. L'« ami critique », le renforcement de la confiance, la capacité à anticiper ce qui se profile à l'horizon pour le mouvement et à préparer la voie, saisir les opportunités, sont primordiaux dans cette relation. Il est d'une importance capitale de s'assurer que l'expertise juridique et financière est disponible pour les membres du mouvement.
3. En plus du rôle d'accompagnement, CARE doit accepter et même s'attendre à ce que le mouvement évolue de manière imprévue et que les mouvements étant des systèmes émergents et auto-organisés, il peut y avoir des incohérences, des erreurs et des enseignements à tirer. CARE doit reconnaître que « le voyage » appartient aux membres des structures MMD; Le rôle de CARE est de soutenir et d'accompagner.

4. Les stratégies de croissance pourraient comprendre un élargissement des partenaires soutenant les structures, la localisation des groupements MMD dans les zones à forte densité de population et des lieux qui permettent la proximité entre les membres, et où il y a une demande de la part des partenaires techniques et financiers de soutenir une action collective des femmes. Avoir un groupe disponible d'agents villageois ou l'équivalent dans les zones est également critique.
5. Les groupements MMD devraient être incités à développer leurs compétences, leur confiance et leurs capacités avant d'adhérer aux réseaux, de même que les réseaux adhérant aux fédérations. Il est important que le besoin ressenti de se mettre en réseau et de fédérer ne crée pas une prolifération rapide de groupements et de réseaux qui ne sont pas assez mûrs.
6. Il est important que les structures MMD développent leurs stratégies adaptées à leurs contextes locaux et découvrent leurs propres solutions pour contourner certaines des contraintes sociales qu'ils rencontrent. En effet, en tant que coopératives au Niger, ils ont pu rapidement obtenir le soutien de leurs communautés en aidant à répondre à des besoins urgents dans la communauté, ainsi qu'en pratiquant des actions de bonne volonté.
7. Des opportunités doivent être offertes aux structures de MMD pour se rencontrer, échanger les expériences et les leçons apprises, et décider de mettre en œuvre des actions conjointes. CARE peut jouer un rôle de rassembleur important pour connecter les groupements, les réseaux et les fédérations à différentes étapes de leur évolution.

Annexe 1: Chronologie de l'Evolution des Structures MMD



NOTES

Voir le site UNDP, UN Development Reports, <http://hdr.undp.org/en/composite/GII>

Le score du Niger sur l'Indice Institutions sociales et genre de l'OCDE (SIGI) est de 0,4415. Le SIGI mesure 5 dimensions: (a) le code de la famille discriminatoire, (2) l'intégrité physique restreinte, (3) préjugé en faveur des fils, (4) les ressources et actifs restreints, et (5) les libertés civiles restreintes.. Centre pour le Développement de l'OCDE. [www.genderindex.org](http://www.genderindex.org). 2014.

Programme alimentaire mondial. 2017. Comment le Climat Entraîne la Faim: Analyses du Climat de Sécurité alimentaire, Méthodologies et Leçons 2010-2016. Octobre 2017. Initiative de Gestion et d'Innovation pour l'Adaptation au Climat e. Voir Carte, p. 11.

La Loi sur le quota N° 2000-008 du 7 juin 2000 a fixé un quota de 10% pour les postes électifs, qui a été relevé à 15% en 2014, et un quota de 25% a été appliqué aux nominations aux hautes fonctions gouvernementales

Batliwala S. 2013. Changing Their World: Concepts and Practices of Women's Movements. AWID.

**CARE Niger**

**Kimba Nourou**

**Expert Suivi- Evaluation et Mesure de l'Impact**

Avenue Mali Bérou, Rue Issa Bérou (IB), 77

Niamey BP 10155 Niger

Kimba.Nourou@care.org

www.care.org

**WARMU**

**Dr. Fatma Zennou,**

**Coordinatrice Women on the Move IGS**

Avenue Mali Bérou, Rue Issa Bérou (IB), 77

Niamey BP 10155 Niger

Fatma.zennou@care.org

www.care.org

**CARE Norvege**

**Moira K. Eknes**

**Conseillère Technique Senior, Programme**

Universitetsgata 12, 0164 Oslo, Norway

moira.eknes@care.no

www.care.no

Préparer par : Marthe Diarra Doka et Marie Monimart